

**RAPPORT DE LA COMMISSION
CONCERNANT
LE PREAVIS MUNICIPAL N°10-3/20**

Centre scolaire du Verneret –
Aménagement d'une zone sportive
d'athlétisme – Demande de crédit de
construction

Chavornay, le 16 septembre 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Mme Océane Auzepy-Renard et de MM. Pierre-Alain Dalmas, Gaël Maire, Alessio Parata et Marc Kunze rapporteur, s'est réunie le 15 septembre 2020 en présence de M. Yves Leuenberger municipal délégué afin d'étudier le préavis municipal concernant l'aménagement de la zone sportive d'athlétisme. La commission remercie M. Leuenberger pour ses explications et diverses réponses aux questions.

Préambule :

Cette 2^{ème} étape dans le projet d'aménagement de la zone sportive du Verneret, après une 1^{ère} étape de réfection de la piste de 100 mètres, est attendue depuis de nombreuses années que ce soit par les écoles ou par diverses sociétés locales. Ce projet ne peut donc pas être remis en cause sur le fond.

Analyse :

Après analyse, le projet constitué de deux pistes de saut en longueur, 2 aires de lancer du poids, un terrain multisport ainsi que d'une piste finlandaise correspond bien au besoin d'un village de la taille de Chavornay. Afin d'étayer cette analyse la commission tient à relever les points suivants :

- Afin de réaliser ce projet, les écoles, la société de gym et le football club ont été consultés afin de prendre en compte leurs besoins.
- Ces infrastructures sont toutes homologuées et permettront d'organiser diverses manifestations tel que par exemple une régionale de gym ou des joutes sportives d'un giron de jeunesse.
- Le terrain multisport sera certainement très utilisé par les jeunes comme le fût en son temps le terrain multisport situé au-dessus de la salle polyvalente. Ceci permettra donc de dynamiser notre village.
- La piste finlandaise correspond au besoin des écoles pour les épreuves d'endurance puisque celle-ci n'accède pas au terrain de football principal car déjà fortement sollicité.
- Ce projet permet de préserver une éventuelle extension du tennis (au nord des deux courts actuels) et un éventuel projet de terrain de football synthétique.
- Ces installations ne seront pas éclairées. Cela permettra de naturellement limiter leur utilisation durant la journée.
- Finalement, il est à relever que dans un premier temps, il n'y aura pas d'arborisation faite à proximité du terrain multisport comme le montre le plan fourni. Celle-ci se fera dans un deuxième temps une fois la réalisation terminée et les besoins bien cernés.

Le projet présenté fait donc une excellente utilisation de la zone à disposition. La commission dans son ensemble se réjouit de voir ce projet réalisé si possible pour la rentrée scolaire 2021.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission invite le conseil communal de Chavornay à soutenir le préavis présenté et à prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 10-3/20
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'aménagement d'une zone sportive d'athlétisme au Verneret,
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 560'000.00,
- de financer ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans, au maximum.

La Commission

Océane Auzepy-Renard :



Pierre-Alain Dalmas :



Gaël Maire :



Alessio Paratta :



Marc Kunze, rapporteur :

